

Master MEEF 2nd degré PARCOURS ÉDUCATION MUSICALE



Devenez professeur d'éducation musicale

Vous souhaitez partager votre passion pour la musique avec les élèves de collèges et lycées ? Le Master MEEF (Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation) 2nd degré, parcours Éducation musicale, vous prépare à devenir professeur d'éducation musicale grâce à une formation alliant accompagnement personnalisé et développement de vos compétences pédagogiques et artistiques.

Contenu des enseignements

Le parcours Éducation musicale de la formation a pour objectif de développer, à travers des unités d'enseignement (UE), les compétences définies par le référentiel national des métiers du professorat et de l'éducation. Cette formation se concentre en particulier sur l'acquisition des compétences disciplinaires, didactiques et professionnelles nécessaires à l'exercice du métier de professeur au sein de l'Éducation nationale.

Master 1 (60 ECTS) :

- **12 ECTS** : Le professionnel acteur de la communauté éducative
- **30 ECTS** : Savoirs disciplinaires, pratiques pédagogiques & didactiques
- **15 ECTS** : Analyse réflexive, pratiques de recherche & mise en œuvre sur le terrain (stage)
- **3 ECTS** : Options de renforcement

Master 2 (60 ECTS) :

- **9 ECTS** : Le professionnel acteur de la communauté éducative
- **21 ECTS** : Savoirs disciplinaires, pratiques pédagogiques & didactiques
- **30 ECTS** : Analyse réflexive, pratiques de recherche & mise en œuvre sur le terrain (stage/alternance)

Concours

Pour le Master MEEF 2nd degré, parcours éducation musicale, le concours du CAPES a lieu durant de la deuxième année de master ; c'est un acte de recrutement opéré par le Ministère et non de certification universitaire. Il permet d'évaluer à la fois les compétences des candidats afin de sélectionner ceux répondant à la fois aux critères disciplinaires et aux exigences en termes de préparation à l'exercice concret du métier. Les détails des épreuves du concours ainsi que les modalités d'inscription sont disponibles sur le site du Ministère de l'Éducation Nationale à l'adresse : devenirenseignant.gouv.fr.



Master MEEF 2nd degré parcours éducation musicale

Durée de la formation : 2 ans (master 1 et master 2).

Modalités d'inscription : Formation initiale ou Formation continue.

Concours préparé : CAPES.

Niveau de diplôme requis à l'entrée : Bac +3 ou équivalent

Formation requise : Formation diplômante en musique.

Pour les titulaires de diplômes étrangers : avoir un niveau C1 minimum en langue française.

Lieu de formation : Campus Molitor et sites des universités partenaires.

Stage : 6 semaines en M1, 12 semaines (réparties sur 18 semaines) en M2.

Capacité d'accueil globale : 35 personnes.

Débouchés : Professeur d'éducation musicale.

Stages et Alternance

En **Master 1**, les étudiants réalisent un stage de 6 semaines sous la forme d'un stage d'observation et de pratique Accompagnée (SOPA). Ce stage se déroule dans un établissement scolaire public, en France ou à l'étranger, et permet aux futurs enseignants de se familiariser avec le fonctionnement du milieu scolaire et les pratiques pédagogiques.

En **Master 2**, deux modalités de stage sont proposées. La première option est le contrat en alternance proposé par recrutement et par le rectorat de Paris, où les étudiants prennent en charge 6 heures de cours hebdomadaires en responsabilité devant élèves. Ce contrat prévoit une rémunération mensuelle sur 12 mois, à laquelle s'ajoutent des primes calculées au prorata du service effectué. La seconde option est un stage d'environ 324 heures annuelles (2 jours par semaine en établissement), accompagné d'une gratification sur 10 mois.

Contacts

Coordonnateur du Parcours

benoit.faucher@inspe-paris.fr

Service des Études et de la Vie Étudiante

scolarite@inspe-paris.fr

